



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



CVEC

Édition 2022

- C'est quoi ?
- Pour qui ?
- Pour quoi ?

Bilan 2021-2022





La CVEC : Qu'est-ce que c'est ?

« **La contribution de vie étudiante et de campus** » est instituée par la Loi « **Orientation et réussite des étudiants** », promulguée le 8 mars 2018.

Objectif : améliorer les conditions de vie sur les campus, pour permettre de favoriser la réussite. Les sommes collectées bénéficient in fine aux étudiantes et étudiants : elles financent des projets de vie de campus portés par une liste d'établissements fixée par la loi (les Universités, un certain nombre d'écoles, les Crous, etc.)

- Mise en place depuis la rentrée 2018-2019
- Taxe annuelle
- A ne régler qu'une fois en cas d'inscriptions multiples
- Collectée par les Crous, en amont de l'inscription, par tous les étudiants en formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur
- Une partie est reversée aux établissements, une autre partie est conservée par le Crous pour mettre en place des actions d'amélioration de la vie étudiante.

Etudiants assujettis : Tous les étudiants en formation initiale, en apprentissage, inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur, quel que soit le type d'établissement.

Etudiants non assujettis : étudiants non-inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur, étudiants internationaux en échange, étudiants relevant de la formation continue.

Etudiants exonérés : étudiants boursiers sur critères sociaux de l'enseignement supérieur, bénéficiaires d'allocations annuelles accordées dans le cadre des aides spécifiques annuelles, étudiants réfugiés, bénéficiant de la protection subsidiaire ou demandeur d'asile autorisés à résider sur le territoire.



La CVEC sur notre territoire

RÉPARTITION DE LA CVEC

		2018-2019	2019-2020	2020-2021
Montant CVEC payé par les étudiants		90,00 €	91,00 €	92,00 €
Etablissement	Site universitaire			
Crous BFC	BFC	595 037,24 €	606 973,17 €	621 329,79 €
UB	Bourgogne	1 789 627,47 €	1 853 213,03 €	1 958 017,79 €
UFC	Franche-Comté	1 404 583,89 €	1 421 911,32 €	1 473 531,65 €
UTBM	Nord Franche-Comté	159 811,49 €	160 307,39 €	159 979,28 €
BSB	Dijon	95 836,61 €	100 471,23 €	108 358,21 €
ENSM	Besançon	44 880,20 €	45 485,34 €	46 392,78 €
Institut Agro Dijon (Agrosup)	Dijon	34 075,70 €	34 398,66 €	37 599,38 €
ESTA	Belfort	non demandé	non demandé	12 327,49 €
ENSA	Dijon	non demandé	non demandé	6 492,22 €
ISBA	Besançon	8 210,18 €	8 420,01 €	8 463,07 €
Groupe IMEA - CCI Doubs	Franche-Comté	6 829,03 €	8 002,81 €	10 047,48 €
CS21 Bourgogne - CCI Nièvre	Nevers	3 913,26 €	4 058,29 €	4 405,43 €
EMC, école de management commercial - CCI Jura	Lons-le-Saunier	2 493,75 €		
EGC, école de gestion et de commerce - CCI Saône-et-Loire	Chalon-sur-Saône	non demandé	1 630,90 €	1 970,85 €
EGC, école de gestion et de commerce - CCI Yonne	Sens	1 457,88 €	1 592,00 €	
DIGISUP - CCI Nièvre	Nevers	844,04 €	1 213,80 €	1 661,70 €
Total en BFC		4 147 600,74 €	4 247 677,95 €	4 450 577,12 €

Chiffres 2021-2022 en attente de confirmation du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche

La CVEC : un levier de financement de projets pour les étudiants

QUELLES SONT LES DÉPENSES ÉLIGIBLES ?

Tous les champs couvrant l'amélioration de la vie étudiante peuvent être soutenus : promotion du sport, santé, art et culture, accueil et accompagnement des étudiants, animations, développement durable, lutte contre les discriminations, égalités des chances etc.

QUELLES SONT LES DÉPENSES INÉLIGIBLES ?

Les projets non destinés exclusivement aux étudiants, les financements de masse salariale de titulaires ou personnels en CDI ainsi que les projets intégrés dans un cursus universitaire.

Le Crous ne doit pas être le seul financeur ni le financeur principal d'un projet (excepté pour les porteurs de projet Crous).

La CVEC : un soutien important pour des actions

PORTÉES PAR LES ÉTUDIANTS

Les étudiants et associations étudiantes qui souhaitent développer un projet peuvent demander un accompagnement et une aide financière au dispositif Culture-actionS. Cette bourse est abondée en partie par le CVEC afin de soutenir les initiatives étudiantes.

www.crous-bfc.fr/culture/culture-actions

PORTÉES PAR LES ACTEURS DE LA VIE ÉTUDIANTES AU BÉNÉFICE DES ÉTUDIANTS

Les établissements d'enseignement supérieur bénéficiaires ou non de la CVEC, collectivités, associations, autre organisme qui souhaitent réaliser des projets améliorant les conditions de vie des étudiants peuvent répondre à un appel à projet proposé par le Crous BFC chaque année.

www.crous-bfc.fr/cnous/cvec

COMMENT LES PROJETS SONT SÉLECTIONNÉS ?

Les projets sont étudiés et validés par des commissions selon leur nature : commission Culture-actionS, commissions CVEC locales (comités de site), commission CVEC interne.

Ces commissions sont composées de représentants étudiants élus par les étudiants au conseil d'administration du Crous et dans les différentes instances des établissements.

Les projets favorisés sont ceux qui améliorent les conditions de vie des étudiants, pour lesquels les étudiants ont participé à l'évaluation des besoins ou acteurs dans sa réalisation.

MISES EN ŒUVRE PAR LES SERVICES DU CROUS EN FAVEUR DES ÉTUDIANTS

L'ensemble des services du Crous réalisent des actions d'amélioration des conditions de vie des étudiants : DVE (culture, emploi étudiant, vie campus...), politique de site, hébergement, développement durable, service social, patrimoine, communication, restauration...

Les besoins étudiants sont sollicités par l'intermédiaire de concertation ou lors d'événements/actions à destination des étudiants. Les services du Crous portent donc des actions en lien direct avec les besoins remontés par les étudiants.

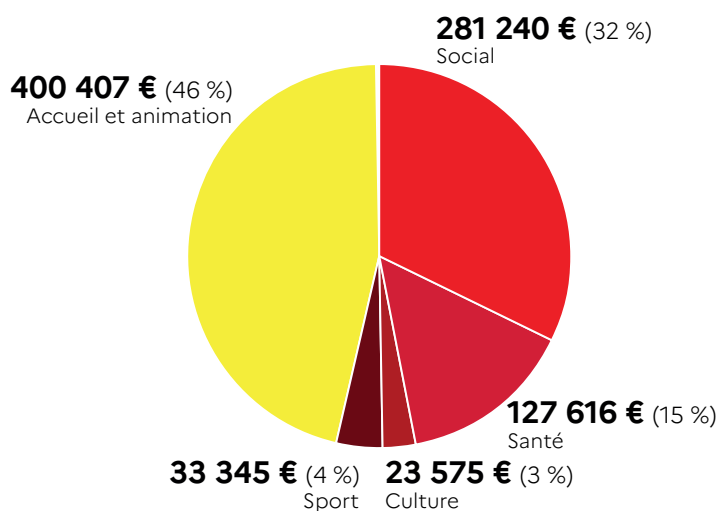
Ces actions peuvent être cofinancées par des subventions extérieures (Région, collectivités, autres...).

Depuis 2018, le Crous BFC a cofinancé des projets à hauteur de **401 297,76 €**

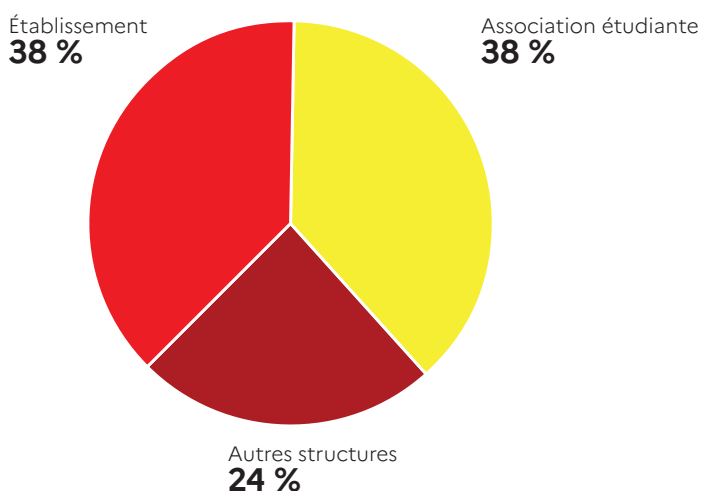
La CVEC est « destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et, à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention. »

- article L.841-5 du code de l'éducation

ACTIONS MISES EN ŒUVRE PAR LE CROUS DEPUIS 2018



COFINANCEMENTS DEPUIS 2018



Etablissement	151 842,29 €
bénéficiaire d'un reversement CVEC	134 411,29 €
non bénéficiaire	17 431,00 €
Association étudiante	153 214,67 €
d'établissement bénéficiaire d'un reversement CVEC	123 405,67 €
d'établissement non bénéficiaire	29 809,00 €
Autres structures	96 240,80 €
association (non étudiante)	87 900,00 €
collectivité	8 340,80 €

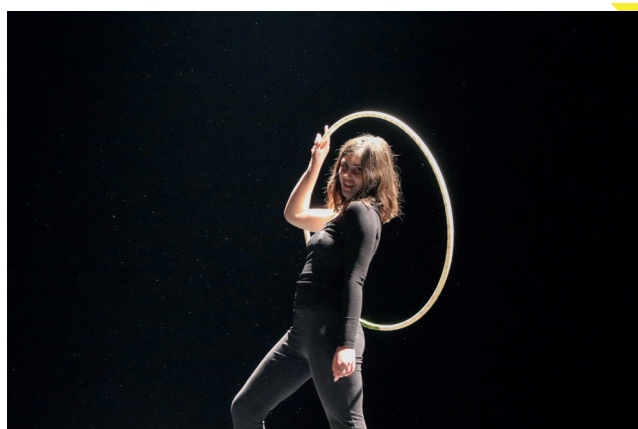


Zoom sur les actions financées par la CVEC en 2021-2022

cvec LA CVEC POUR LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉTUDIANTE

- **270 000 €** ont été mobilisés pour de l'aide directe aux étudiants pendant la crise sanitaire en 2020 et 2021
- **40 000 €** pour l'aide psychologique gratuite pour les étudiants : consultations avec des psychologues en présentiels ou en vidéo-consultations permettant de toucher l'ensemble des étudiants sur tous les sites universitaires de la Région
- **36 000 €** déployés sur les dispositifs de précarité menstruelles : mise en place de distributeur de protections périodiques gratuites, distribution de serviettes hygiéniques lavable.
- **17 800 €** ont été consacrés à l'aide alimentaire d'étudiants en difficulté et aux soutiens d'épiceries solidaires étudiantes

Ces dispositifs ont également bénéficié d'aides financières supplémentaires de la Région Bourgogne-Franche-Comté.



cvec VIE DE CAMPUS

Tout au long de l'année, les services de la vie étudiante du Crous proposent de nombreuses activités pour les étudiants des villes de Dijon, Besançon, Belfort-Montbéliard, Nevers, Le Creusot. La CVEC finance des soirées thématiques, sortie bowling, laser game, cinéma, visite de musée, balade touristique, événements culturels, soirées jeux, atelier cuisine, atelier couture...

www.crous-bfc.fr/vie-etudiante/animations

L'UFC et l'UTBM proposent à leurs étudiants un budget participatif étudiant. Le principe est que chaque étudiant peut proposer une idée pour améliorer son quotidien. L'ensemble des propositions est soumis aux votes de tous les étudiants. Les projets ayant le plus de voix sont réalisés dans la limite de l'enveloppe disponible.

La CVEC Crous cofinance ces budgets participatifs qui permettent une consultation directe des étudiants sur leurs besoins.

●cvec **DIJON : Distribution de fruits et légumes bio**

Épi'Campus est une association solidaire étudiante dijonnaise qui œuvre dans la lutte contre la précarité en distribuant des produits alimentaires aux étudiants.

Grâce aux subventions CVEC et au travail de coordination des services Sport santé handicap et Développement durable du Crous Bourgogne-Franche-Comté, la société De la Terre à l'Assiette a pu livrer à Epi'campus et à ses étudiants bénéficiaires des paniers de fruits et légumes issus de l'agriculture biologique.

Environ 300 étudiants ont pu bénéficier de cette action.



●cvec **NEVERS : rentrée étudiante**

Les associations étudiantes de Nevers s'organisent pour offrir aux étudiants une journée festive de rentrée : olympiades inter-filières, village partenaires. La CVEC Crous cofinance cette événement : restauration, concert de clôture.

●cvec **CHALON : Aménagement espace de vie étudiante**

Grâce au soutien de la CVEC Crous, l'IUT a pu aménager ses locaux en mobilier pour permettre aux étudiants de se retrouver entre les cours.



●cvec **BESANÇON : aménagement d'installations extérieures en libre accès**

Le campus de la Bouloie dispose de nombreux espaces verts qui ont été aménagés dans le cadre de la CVEC : tables avec bancs, terrain de pétanque, terrain de Street Work Out, amélioration du terrain de beach-volley, plantations de végétaux... Ces aménagements bénéficient aux 10 000 étudiants vivant sur le campus



●cvec **BELFORT : Prendre confiance, trouver un job**

En 2016, une enquête réalisée par l'Observatoire de la vie étudiante constatait que la moitié des étudiants devaient travailler pour financer leurs études et la vie courante. Par ailleurs, il s'est avéré que la recherche d'un job était une situation stressante pour eux.

C'est pourquoi, le service emploi étudiant du Crous Bourgogne-Franche-Comté a souhaité réaliser une action sur Belfort afin d'aider les étudiants dans cette démarche. La subvention CVEC va permettre aux étudiants belfortains de travailler sur la confiance en soi.

Toute une série d'ateliers, animés par des professionnels de l'association belfortaine Idée UP, sont mis en place sur l'année universitaire 2020-2021, notamment sur l'optimisation de son potentiel, les réseaux sociaux, la valorisation de son image, la prise de parole en public, l'entretien oral, la confiance en soi et la lecture d'un contrat et d'une fiche de paie. Ces ateliers se déclineront par la suite sur d'autres sites universitaires.



●cvec **AUXERRE : Relook ton espace de vie**

Le projet de relooking d'un espace de vie s'est réalisé au sein du Lycée La Brosse qui accueille des étudiants en BTS.

Le projet avait pour objectif la sensibilisation des jeunes à leur cadre de vie et de travail par l'observation, l'exploration, la description, la comparaison, l'enquête et la création.

Cette initiation s'est faite par le biais d'une approche artistique permettant de définir et d'organiser des lieux adaptés au développement des initiatives, de bénéficier de conditions favorables à la vie collective et à l'apprentissage, de s'immerger dans une démarche de design et d'architecture, et de réaliser une production artistique collective et valorisante.

●cvec **LE CREUSOT : aménagement du hall du Resto U'**

Le hall du Resto U' a été aménagé pour que les étudiants puissent se retrouver ou se « poser » tranquillement : canapés, tables basses, décoration...



●cvec **MÂCON : Du Qi Gong contre le stress à l'IFSI**

En 2010, une étude menée par l'Observatoire national de la vie étudiante démontrait que les étudiants en formation infirmière présentaient un niveau de stress important et qu'il n'était pas sans lien avec l'abandon de leurs études.

Alerté par le sondage et souhaitant favoriser une meilleure gestion du stress chez les étudiants, l'IFSI (Institut de formation en soins infirmiers) du Centre Hospitalier de Mâcon a souhaité proposer aux étudiants la mise en place d'une activité de Qi Gong.

La subvention CVEC a rendu possible l'intervention d'un professionnel et l'achat de matériel lié à cette nouvelle activité bien-être.



●cvec **VESOUL : rentrée étudiante**

Depuis de nombreuses années, la Ville de Vesoul organise la Speed Rentrée pour souhaiter la bienvenue à étudiants. Au programme : défis ludiques, rallye selfies, blind test, informations pratique sur la vie étudiante. La CVEC Crous co-finance cette action.

LES AUTRES STRUCTURES AYANT BÉNÉFICIÉ D'UN FINANCEMENT

CVEC* depuis 2019

Etablissements d'enseignement :

- Université de Franche Comté
- Université de Bourgogne
- Université de technologie de BelfortMontbéliard (UTBM)
- Agrosup Dijon
- Burgundy School of Business - Dijon
- ENSMM – Besançon
- ENSA - Dijon
- Ecole Média Arts - Chalon sur Saône
- IFSI - Macon
- Stud'Up - Nevers • DIGISUP - Nevers
- Lycée Cuvier - Montbéliard
- Lycée La Brosse - Auxerre
- Lycée Henri Parriat - Montceau Les Mines
- Lycée Jeanne d'Arc - Champagnole
- Lycée Pierre Gilles de Gennes – Cosnes sur Loire
- Lycée La Prat's - Cluny
- CCI du Doubs

Autres structures :

- Théâtre Universitaire de Dijon
- Théâtre Universitaire de Franche Comté
- Radio Campus Besançon
- Radio Dijon Campus
- Association Dijonnaise d'Info Com
- ESN Besançon
- Fédération Etudiante de Bourgogne InterAssociative
- Association Mécaconcept—Le Creusot
- Association CODEC - Nevers
- Bureau des Sports de l'ESTA - Belfort
- Les Initi'arts– Le Creusot
- Association des Résidents de la Bouloie - Besançon
- Association Mémo - Montbéliard
- Fédération des Etudiants en Résidence Universitaire de Bourgogne - Dijon
- Association sportive et culturelle de l'UB - Mâcon • La compagnie du Pouic - Dijon
- Ligue d'improvisation Universitaire - Besançon
- Association Etudiante UTBM – Belfort Montbéliard
- Association des Etudiants en Culture Education et Formation – Dijon
- Association Sportive Universitaire – Le Creusot
- End'Anges Gardiens
- Association de droit de Dijon
- Club Universitaire Bourgogne Echecs
- Gad'z Art – Cluny
- Association Théâtre et Chorale des étudiants de l'INSPE – Mâcon
- Association des Etudiants de l'Ecole Supérieure de Musique - Dijon

Par l'intermédiaire des projets portés par le Crous Bourgogne-Franche-Comté, d'autres acteurs et partenaires de l'enseignement supérieur sont mobilisés sur des actions destinées au bien-être et à la réussite étudiante : Avenir-Santé, Apsytude, le Crij, De la Terre à l'Assiette, etc.



La CVEC : un soutien à la vie étudiante

Les financements de la CVEC ont permis le développement d'actions d'animations régulières à destination des étudiants sur les 3 sites principaux du Crous Bourgogne-Franche-Comté, afin d'offrir une offre de service équitable pour les étudiants.

L'étudiant, ses envies, ses projets et ses besoins sont mis au cœur des objectifs dans le but de favoriser les liens et les échanges.

Afin de rester au plus près des préoccupations étudiantes, des volontaires en service civique et des CDD étudiants dédiés à la vie des campus sont recrutés chaque année universitaire.

S'appuyer sur des jeunes pour mettre en place des projets a permis de créer des actions innovantes et pertinentes sur les campus et a facilité les liens entre le Crous et les étudiants.

Des animations et événements sont proposés tous les mois sur différentes thématiques. Chaque activité vise à favoriser le développement des liens entre étudiants et faciliter par la suite l'entraide, l'échange et limiter ainsi l'isolement et les difficultés qu'ils peuvent rencontrer au cours de l'année universitaire. C'est un travail quotidien mené avec les animateurs et de nombreux partenaires qui ont à cœur de s'investir sur les campus.

La CVEC, un outil disponible directement pour la réalisation de projets pensés par et pour les étudiants.



« L'an dernier, je n'ai pas vu à quoi ont servi les 92€ de CVEC que j'ai payés. Mais cette année, j'ai compris le retour sur investissement : beaucoup de choses sont faites mais les étudiants ne le réalisent pas. A chaque fois que tu t'assois sur un banc du campus, tu profites de la CVEC.

J'ai été recruté en CDD au Crous comme animateur auprès des étudiants et je réalise de nombreuses actions pour eux : événements, sorties ou le bal de fin d'année sur le campus de Besançon. Mon salaire et toutes les actions que je peux mettre en place sont payées grâce à la CVEC.

La plupart des idées que j'ai proposées ont été acceptées et réalisées. L'expérience était très bonne. Je suis fier d'avoir créé de l'engouement et du lien entre les étudiants.

Au fur et à mesure de l'année, de plus en plus d'étudiants ont participé. Ils proposaient même de nous aider pour l'organisation, les courses, la décoration... J'ai un sentiment de satisfaction et d'avoir réalisé des choses concrètes pour les étudiants : on prend les idées, on prépare, on réalise et les étudiants nous remercient. Quand on est proche des étudiants, on réalise ce qu'ils veulent. C'est concret, je suis utile pour les étudiants. En contre exemple, quand on travaille à la chaîne chez un sous-traitant automobile, on ne voit pas la réalisation de la voiture.

Si je devais trouver quelque chose à redire, c'est qu'il faut améliorer la communication autour des actions financées par la CVEC pour que les étudiants comprennent vraiment à quoi servent ce qu'ils payent. L'année prochaine, je continue cette mission en volontariat service civique au Crous. Je veux continuer de faire des connexions entre étudiants, ils en ont besoin après les 2 années passées. »

Francis, animateur vie de campus



Édition 2022

Directrice de la publication
Christine Le Noan

Rédaction
Sous-direction Politique de site

Conception
Sous-direction de la Communication